

ATTESTATION

(Article R.431-16 c du code de l'urbanisme)

PROJET :

Aménagement de la zone d'activité économique des Tourons, sis Le Touron - 06450 Saint-Martin-Vésubie.

Je soussigné, Émilie BOUDET, architecte à la ville de Nice

Direction des Bâtiments communaux, 455 Promenade des Anglais 06200 Nice, atteste avoir réalisé l'**étude sur les risques d'inondation**, et certifie que le présent projet prend bien en compte la réglementation du Plan de Prévention des Risques d'Inondations de la Basse Vallée du Var.

Fait ce jour pour valoir et faire ce que de droit.

Nice, le 07.04.2022,

SERVICE ARCHITECTURE
ET
DEVELOPPEMENT TERRIT. S. E.
AGENCE D'ARCHITECTURE
EMILIE BOUDET
ARCHITECTE DPLG